

Ambert → Ville - Arrondissement

TENNIS

Pas de trêve pour les jeunes pendant les fêtes



TENNIS. Emma Grenier (au centre) a remporté le tournoi de Gerzat.

Quelques jeunes du Tennis Club Ambertois ont participé à des tournois durant les vacances de Noël et s'en sont tirés avec des résultats plutôt brillants.

Emma Grenier 30/4 remporte le tournoi de Gerzat, victoire en demi-finale contre Lou Barthelemy

ASM en 4/0-4/0 et victoire en finale sur Manon Gimel en 4/3-4/1.

Au Tournoi de Thiers : Hugo Tourlonias (15/3) passe 3 tours en gagnant contre un 30 et deux 15/2. Medhi Chevarin (15/3) passe 4 tours et gagne contre un 15/5, un 15/3, un 15/2 et un 15/1. ■

MOTO ■ Premier titre de championne de France de trial Openfree

Belle perf' pour Caroline Bellon

Membre du Moto Club du Livradois, Caroline Bellon a décroché en 2014 le tout premier titre de championne de France de trial Openfree.

Belle saison 2014 pour Caroline Bellon, membre du Moto Club du Livradois, qui a empoché en 2014 le tout premier titre de championne de France de trial Openfree.

Discipline du trial, l'Openfree s'est vu accorder en 2014 un championnat de France à part entière par la Fédération Française de Motocyclisme. Il s'est disputé sur plusieurs manches réparties sur la France, dont une en Auvergne (dans l'Allier). Cette discipline nécessite à la fois une bonne maîtrise du trial mais aussi un bon sens tactique, puisque le pilote choisit son passage en zone et accumule des points, au fil des difficul-



TRIAL. Caroline Bellon, du MC Livradois, a défendu les couleurs d'Ossa lors du championnat de France de trial Openfree.

tés passées. Au final, l'emporte celui ou celle qui engrange sur deux tours

de dix zones, le maximum de points.

Recrutée par Ossa en 2014 où elle roulait sur

une 250 cc pour la toute première fois, Caroline Bellon y a défendu les couleurs de la marque au trèfle vert mythique. À l'issue de ce championnat, lors de la toute dernière manche, au-dessus de Nice, à Levens, Caroline remporte la catégorie féminine et, du coup, le tout premier titre de championne de France Openfree.

L'autre défi était de conserver le titre de championne de France des classiques, acquis en 2013. Malheureusement ce ne fut pas possible car Caroline n'a pas pu participer à l'une des manches pour des raisons familiales, mais elle conclut cette saison des classiques avec une place de vice-championne de France.

Pour 2015, le programme complet n'est pas encore finalisé, mais la participation au championnat de France des classiques est déjà validée. ■

MARAT-VERTOLAYE ■ Durcissement des conditions d'attribution de la demi-part fiscale aux veuves de + 75 ans

La Fnaca inquiète face aux mesures de rigueur budgétaire

Le comité Fnaca de Marat-Vertolaye a tenu son assemblée générale dimanche dernier, à la salle des fêtes de Marat, en présence de 22 sociétaires.

Alfred Faucher, président, a rendu hommage à Joseph Taillandier et Jean Garret-Flaudy, deux camarades décédés en 2014 portant à 44 le nombre d'adhérents défunts depuis la création du comité. Ce dernier compte aujourd'hui 57 membres. Après l'évocation du bilan moral et financier de l'année écoulée, les discussions ont porté sur les intérêts du monde combattant que la Fnaca entend défendre malgré le contexte de rigueur budgétaire. Les anciens d'Algérie déplorent notamment le durcissement des conditions d'attribution de la demi-part fiscale aux veuves de



ANCIENS D'ALGÉRIE. L'assemblée générale a conclu ses travaux en présence du maire.

plus de 75 ans. Pour certaines d'entre elles, ceci aura pour conséquence un paiement de l'impôt sur le

revenu ou son augmentation. En revanche, les veuves âgées de plus de 60 ans continueront à bé-

néficier d'une allocation différentielle versée par l'État si elles perçoivent un revenu mensuel infé-

rieur à 987 €. La Fnaca demande que cette attribution soit étendue aux anciens combattants en

grande difficulté. Le président précise aussi qu'il existe un soutien financier au décès, attribué par l'Onac aux familles les plus démunies. Enfin, la Fnaca déplore que, malgré son officialisation depuis le 6 décembre 2012, la date du 19 mars peine à s'imposer au niveau national.

Il a aussi été présenté les manifestations prévues en 2015. Le banquet annuel aura lieu à Vertolaye, le 25 janvier ; deux thés dansants à Marat, les 19 avril et 18 octobre ; un repas veau à la broche, le 23 août à Vertolaye ; un voyage en Suisse du 27 juin au 2 juillet et une excursion d'un jour dans l'Ardèche, en septembre. ■

➔ **Pratique.** Le bureau reste inchangé. Gilbert Chouzet et Jean Rodde sont les porte-drapeaux.

À SAVOIR

CICA ■ Assemblée générale

L'assemblée générale du Comité intercommunal d'animations du Pays d'Ambert se déroulera vendredi 23 janvier, à 18 heures, à la salle des fêtes de Champétières. Ordre du jour : rapport moral du président, rapport d'activités 2014, rapport financier 2014, rapport de la commission de contrôle par les commissaires aux comptes et quitus, renouvellement de la commission de contrôle des comptes, élection et/ou renouvellement des membres du CA, prévisions et perspectives 2015 (Érik Boyer), élections du bureau. ■

CÉRÉMONIE ■ Vœux du maire

Myriam Fougère, maire, et l'ensemble du Conseil présenteront leurs vœux autour du verre de l'amitié, vendredi 16 janvier, à la Maison des Jeunes, à 19 heures. ■

LA CHAPELLE-AGNON

CLUB DU 3E ÂGE. Le club est ouvert à toutes les personnes qui désirent en faire partie et donne rendez-vous dimanche 11 janvier, à 10 heures, salle communale. Renseignement au 04.73.72.24.09. ■

SAINT-GERMAIN-L'HERM

VŒUX. La commune organise une cérémonie des vœux à la population, dimanche 11 janvier, à 15 heures, salle des fêtes de la mairie. Tous les habitants sont conviés à venir déguster la galette. ■

SAUVESSANGES

MAIRIE. Elle sera fermée samedi 10 janvier. ■

OLLIERGUES

NOUVEAUX ATELIERS. L'atelier « entretien de la mémoire » ou « gym méninges », débutera lundi 12 janvier, à 14 heures, en mairie, par une réunion de présentation des quinze séances suivantes, à raison d'une séance par semaine, généralement le lundi après-midi. Ces ateliers seront animés par la Mutualité Française Auvergne. Les inscriptions seront prises en fin de réunion.

L'atelier « L'anglais tranquille » débutera lui aussi par une réunion de présentation, vendredi 23 janvier, à 14 heures, à la Communauté de communes, et aura ensuite lieu chaque semaine jusqu'en juin. Cet atelier est proposé, construit et animé par des bénévoles, dans le cadre des ateliers de partage des savoirs. Le jour et l'heure seront fixés en fonction des disponibilités des animatrices et des participant(es). L'inscription à la réunion de présentation est vivement conseillée. L'inscription définitive à l'atelier se fera ce jour-là, sur place. Ateliers du Pays d'Olliergues, tél. 04.73.95.59.57 (Joëlle Meynadier). ■